

DIRECTION GENERALE DES SERVICES/DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

ARR2023_0063

ARRÊTÉ

OBJET : AUTORISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE SOL SUITE AUX REMPLACEMENTS DES PANNEAUX LUMINEUX À MESSAGES VARIABLES, PAR LA SOCIÉTÉ BAMBOOH SERVICE À NOISIEL (77186), PENDANT UNE JOURNÉE LE 13, 14 OU 16 FÉVRIER 2023

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales en ses articles L 2212-1 et suivants, et L.2213-1 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation,

VU le Code de la route,

CONSIDÉRANT la demande du 26 janvier 2023 de la société BAMBOOH SERVICES, sise 75 rue Rateau à LA COURNEUVE (93120),

CONSIDÉRANT la nécessité d'entreprendre des travaux de réfection de sol suite aux remplacements des panneaux lumineux à messages variables à NOISIEL (77186),

CONSIDÉRANT que la société BAMBOOH SERVICES, sise 75 rue Rateau à LA COURNEUVE (93120), est l'entreprise chargée des travaux,

CONSIDÉRANT qu'il convient, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation aux abords de la zone de chantier, et ce, pendant toute la période des travaux,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La société BAMBOOH SERVICES, sise 75 rue Rateau à LA COURNEUVE (93120), est autorisée à entreprendre des travaux de réfection de sol suite aux remplacements des panneaux lumineux à messages variables de la ville de NOISIEL (77186), **pendant une journée, le lundi 13, le mardi 14 ou le jeudi 16 février 2023.**

ARTICLE 2 : Les travaux de réfection de sol suite au remplacement du panneau lumineux situé sur la Place Gaston Defferre au niveau du 83, cours des Roches, n'occasionneront pas de gêne à la circulation. Le chantier est autorisé de 8 heures à 17 heures 30.

ARTICLE 3 : Les travaux de réfection de sol suite au remplacement du panneau lumineux situé sur la Place Emile Menier au niveau du 124, rue Claire Menier, n'occasionneront pas de gêne à la circulation. Le chantier est autorisé de 8 heures à 17 heures 30.



Suite de l'arrêté n° ARR2023_0063

Portant « Autorisation de travaux de réfection de sol suite aux remplacements des panneaux lumineux à messages variables, par la société BAMBOOH Service à Noisiel (77186), pendant une journée le 13, 14 ou 16 février 2023 » (2)

ARTICLE 4 : Les travaux de réfection de sol suite au remplacement du panneau situé au droit du groupe scolaire de la Ferme du Buisson au niveau du 4, cours du Buisson et afin de ne pas perturber les entrées et sorties des classes, seront obligatoirement réalisés dans les plages horaires de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. Les travaux n'occasionneront pas de gêne à la circulation normale des bus de la ville.

ARTICLE 5 : Le cheminement des piétons sera préservé et sécurisé et à défaut une déviation sera mise en place.

ARTICLE 6 : La société BAMBOOH SERVICES prendra toutes les dispositions pour que ses engins stationnés ou que les matériaux de chantier qui seront stockés ne présentent aucun danger de quelque nature que ce soit pour le public usager de la voirie ou pour les riverains de ce chantier.

ARTICLE 7 : La responsabilité de la Commune ne pourra être recherchée pour les incidents ou accidents survenant du fait de ces travaux.

ARTICLE 8 : Ampliation du présent arrêté est transmise à :
 Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne,
 Madame la Directrice Générale des Services,
 La RATP,
 La Société BAMBOOH SERVICES,
 La Société LUMIPLAN,
 La Police Municipale,
 Les Services Techniques,
 Le Service Communication,
 Chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 9 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux (2) mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 10: Le présent arrêté est rendu exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

Fait à Noisiel,



Suite de l'arrêté n° ARR2023_0063

Portant « Autorisation de travaux de réfection de sol suite aux remplacements des panneaux lumineux à messages variables, par la société BAMBOOH Service à Noisiel (77186), pendant une journée le 13, 14 ou 16 février 2023 » (3)

